

Information riverains

Quartier Mairie-Hoche

Objet : Îlot 27 - mise en place de clôtures sur la dalle / arbres retirés et arbres replantés

Madame, Monsieur

Le réaménagement de la dalle de l'îlot 27 se poursuit. Après l'inauguration de la maison du projet (en 2018), la tenue d'ateliers urbains, la résidentialisation et l'aménagement de l'espace vert de la rue Auger (en 2019), la ville procède à :

- **l'installation de clôtures garantissant la paisible circulation des piétons**
- **la plantation suite au retrait d'arbres.**

Afin de le réserver uniquement aux piétons et pour empêcher les intrusions des véhicules, le cœur du secteur sera protégé par des grilles et un portail coulissant avec une ouverture spécifique «pompiers». Seuls les véhicules de secours pourront désormais accéder à la dalle.

Dans le cadre des travaux de résidentialisation, des arbres vont devoir être retirés le long de la rue Auger. Deux acacias sont localisés à proximité du trottoir, à l'emplacement de la future grille et du portail d'accès pompier. La configuration du lieu ne permet pas de les intégrer dans le projet.

À ces arbres s'ajoutent trois peupliers. Deux penchent vers la rue Auger et un vers l'intérieur de la résidence. Pendant les travaux, la démolition du mur existant et la tranchée réalisée pour la pose de la clôture a fragilisé les racines des trois arbres. Ces derniers, qui devaient être initialement conservés, présentent un risque de chute. Il a été décidé, pour la sécurité de tous, de les retirer. Une entreprise spécialisée interviendra début avril.

Ces 5 arbres seront bien sûr remplacés par 10 autres arbres dans une variété plus adaptée au site et à leur environnement.

En effet, comme le veut la politique de la Ville en matière d'espaces verts : pour chaque arbre retiré, deux sont replantés. Les plantations se feront dans un premier temps ce printemps pour 5 d'entre eux et se poursuivront cet automne pour 5 autres dans le cadre de l'opération de requalification de la dalle.

Les services municipaux sont à votre disposition pour tout problème ou question rencontrés au 01 49 15 41 77 /40 39. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Bertrand Kern
Maire
Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis